

# NOUVELLE LÉGISLATURE, NOUVEAUX MODES DE TRAVAIL

## LES DÉPUTÉS ACCUEILLIS EN MODE NUMÉRIQUE

L'accueil des députés a fourni l'occasion de tester de nouveaux outils informatiques, destinés à accroître la performance du travail parlementaire. Dès le lundi suivant chaque tour de scrutin, les élus ont ainsi pu effectuer leurs formalités d'inscription individuelles en ligne, sans quitter leur circonscription, grâce à un site extranet assorti d'un code d'accès personnalisé. Ce système, qui a fonctionné avec succès, a préléudé à l'inauguration du « bureau virtuel du député ». Depuis juillet 2007, cette plate-forme de travail numérique permet à chaque parlementaire de participer à distance à la vie du Palais Bourbon, par exemple en déposant des questions sur un site dédié ou en consultant depuis son ordinateur personnel le catalogue de la Bibliothèque.



## UN HÉMICYCLE TOUT NEUF

L'interruption du travail parlementaire due aux campagnes électorales du printemps 2007 a été mise à profit par l'Assemblée pour rénover l'hémicycle. Après plus de quarante ans de loyaux services, les bancs de la salle des séances, qui laissaient apparaître des signes de fatigue, ont été remplacés tandis que les marbres de la tribune ont fait l'objet d'une restauration intégrale. La sonorisation a été modernisée. La mise à neuf s'est effectuée dans le respect du style d'origine de l'hémicycle, dont la construction remonte à la Monarchie de Juillet. La carcasse en bois des travées a ainsi été scrupuleusement protégée durant les opérations, avant d'être parée d'un velours « rouge profond », rigoureusement identique au tissu d'époque, dont un échantillon est conservé depuis plus d'un siècle et demi aux Archives nationales.

## NOUVELLE LIGNE GRAPHIQUE DE DOCUMENTS POUR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Chaque nouvelle législature est l'occasion pour l'Assemblée de mettre à jour sa ligne de documents législatifs et informatifs. Pour la XIII<sup>e</sup> législature, le motif retenu figure une colonnade stylisée, dont le fronton en forme de flèche pointée vers le haut symbolise une Assemblée tournée vers l'avenir. Cette ligne est complétée par une collection dédiée à la commémoration des grands débats parlementaires du passé, dont les couvertures laissent une place majeure aux photos.



## 6 PÔLES DE COMPÉTENCES POUR RENFORCER LA CAPACITÉ DE CONTRÔLE ET D'ÉVALUATION

La XIII<sup>e</sup> législature a, dès son ouverture, pu pleinement bénéficier du système des "pôles de compétences" mis en place en 2006, qui permet aux différentes instances de l'Assemblée de s'appuyer sur des services spécialisés dans la législation, l'évaluation et le contrôle. Conséquence : en six mois, la treizième législature a créé trois fois plus de missions que la précédente ! Ces six pôles sont :

- > AFFAIRES INTERNATIONALES ET DE DÉFENSE
- > AFFAIRES EUROPÉENNES
- > ÉCONOMIE ET ÉVALUATION SCIENTIFIQUE
- > FINANCES PUBLIQUES
- > AFFAIRES JURIDIQUES
- > CULTURE ET QUESTIONS SOCIALES

## L'Abécédaire de l'Assemblée

### SESSION

Période de l'année pendant laquelle le Parlement peut se réunir. Depuis 1995, la session ordinaire dure neuf mois, du premier jour ouvrable d'octobre au dernier jour ouvrable de juin. En dehors de cette période, le Parlement peut se réunir en session extraordinaire, à la demande du Premier ministre ou de la majorité des députés, sur un ordre du jour déterminé.

### TÉLÉVISION / LCP

L'Assemblée nationale produit et diffuse à l'ensemble des télévisions les images de la séance publique ainsi que des commissions lorsqu'elles sont ouvertes à la presse. La Chaîne Parlementaire-Assemblée nationale est accessible sur le câble et le satellite ainsi que sur la TNT.



### UMP ; SOCIALISTE, RADICAL, CITOYEN ET DIVERS GAUCHE ; GAUCHE DÉMOCRATE ET RÉPUBLICAINE ; NOUVEAU CENTRE

Par ordre décroissant d'importance numérique, les quatre groupes politiques constitués au Palais Bourbon. Un minimum de 20 députés est nécessaire pour constituer un groupe.

### [www.assemblee-nationale.fr](http://www.assemblee-nationale.fr)

L'Assemblée a été l'une des toutes premières institutions publiques à développer son propre site Internet, qui compte parmi les plus visités de France. Récemment refondu, réactualisé chaque jour, le site [www.assemblee-nationale.fr](http://www.assemblee-nationale.fr) reçoit environ 10 millions de connexions par an.

